



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Le Courrier DE L'ASSURANCE

Juillet 2024 - N° 8



LE COURRIER
DE L'ASSURANCE

N°8
JUILLET 2024





Sommaire

05 Edito

07 Actus

16 Chiffres clés

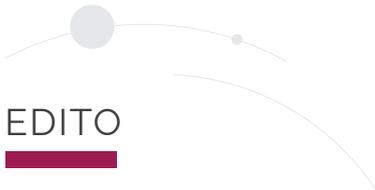
17 Métiers de l'assurance

18 Agenda



LA DIGITALISATION, FER DE LANCE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

Elle devra façonner l'assurance de demain et renforcer l'accessibilité et la qualité des services proposés aux citoyens et aux agents économiques.



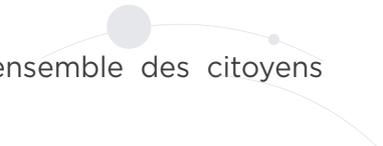
EDITO

Consciente des enjeux et défis induits par les profondes mutations du secteur, notre Fédération s'est résolument engagée, aux côtés de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), dans une démarche ambitieuse visant à accélérer le développement du secteur national de l'assurance.

Un chantier structurant de premier plan a ainsi été initié avec le lancement d'une vaste étude consacrée à l'identification des leviers de développement du secteur assurantiel marocain à l'aune des évolutions technologiques, réglementaires et sociétales. Ses conclusions stratégiques éclaireront l'élaboration d'une feuille de route déclinant les actions à entreprendre à court, moyen et long terme, en vue de consolider la protection des populations et des biens grâce à une modernisation accrue des process ainsi qu'une offre de services renouvelée, plus innovante et mieux à même de répondre aux nouveaux usages.

Parmi les projets déjà engagés au sein de notre écosystème, figure le déploiement d'une plateforme digitale dédiée au paiement multicanal pour le règlement des primes d'assurance automobile. Ce projet vise à simplifier et fluidifier le processus de règlement pour les assurés, en combinant une pluralité de canaux de distribution et de paiement physiques et numériques, pour leur offrir un parcours entièrement repensé, modulaire et en phase avec les standards actuels de la monétique.

En parallèle, la dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile, actuellement en phase avancée, ainsi que le développement de la vente en ligne, représentent des jalons décisifs dans l'accélération de la transformation numérique de notre secteur.



La généralisation imminente de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) à l'ensemble des citoyens représente, par ailleurs, un défi majeur que le secteur soutient pleinement.

Portée par la volonté de garantir une couverture santé de base généralisée, cette réforme d'envergure nationale impliquera le transfert vers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), de la population couverte par des contrats privés. Face à ce basculement, les entreprises d'assurance et leur réseau de distribution sont appelées à faire face à une baisse substantielle de cette activité qui représente plus de 13% des primes de l'assurance non-vie et de l'amortir en partie par le développement d'une offre complémentaire santé attractive et à forte valeur ajoutée pour l'assuré lui permettant de maintenir le niveau de couverture et la qualité de service auquel il est habitué.

Afin d'accompagner cette réforme majeure, une collaboration étroite avec la CNSS s'avère primordiale, pour mettre en place un parcours digital intégré, offrant une prise en charge harmonieuse alliant régime de base et complémentaire santé. L'émergence d'un guichet unique digitalisé permettrait alors de fluidifier les processus d'indemnisation pour une expérience client toujours plus qualitative.

La transformation digitale est au cœur de l'ensemble des process des entreprises d'assurance. Elle devra façonner l'assurance de demain et renforcer l'accessibilité et la qualité des services proposés aux citoyens et aux agents économiques.

La 10^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance a permis de mettre en avant un ensemble d'initiatives innovantes qui augurent d'une profonde mutation de notre secteur pour les années à venir. Une mutation qui devrait participer pleinement à l'amélioration de l'inclusion financière, la réduction des gaps de couvertures tout en permettant à notre secteur de continuer à s'affirmer comme l'un des secteurs clés de l'économie, porteur d'agilité et de modernité au service des citoyens.

La généralisation de l'AMO au cœur des débats

La 8^{ème} rencontre annuelle des agents et courtiers d'assurance, organisée le 6 juin par la Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM), a placé la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) au centre des discussions.

Sous la thématique “L'avenir de l'intermédiaire d'assurance : Entre la généralisation de l'AMO et les nouveaux métiers pour le réseau de distribution”, cette édition a permis des échanges approfondis sur ce projet de généralisation d'envergure pour notre pays et ses impacts sur le réseau de distribution.



Elle a également abordé les perspectives d'évolution du métier d'intermédiaire, en considération des défis induits par cette transition.

Le rôle essentiel de la Fédération Marocaine de l'Assurance dans l'accompagnement des mutations en cours au sein du secteur assurantiel national a été souligné par la voix de son Président, M. Mohamed Hassan BENSALAH.

Le Maroc, futur hôte de la 49^{ème} Assemblée Générale de la FANAF

Lors de la 48^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), qui s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, du 18 au 22 février 2024, le Maroc a été désigné pour accueillir la 49^{ème} édition de cet événement majeur du secteur de l'assurance en Afrique. Cette décision fait suite à l'acceptation du dossier de candidature présenté par M. Said MACHHOUR, Directeur Adjoint de la Fédération Marocaine de l'Assurance.



La FANAF rassemble les acteurs clés de l'assurance en Afrique, offrant une plateforme unique pour échanger, partager les meilleures pratiques et façonner l'avenir du secteur. Le choix du Maroc comme pays hôte de la 49^{ème} Assemblée Générale de la FANAF témoigne de la confiance accordée à la FMA et de son engagement continu envers le développement et la promotion de l'assurance en Afrique.

Une session spéciale sur la couverture des maladies professionnelles en marge du 34^{ème} congrès de l'ICOH

Dans le cadre de son engagement à promouvoir un dialogue constructif sur les questions cruciales liées à la santé au travail et à la protection sociale des travailleurs, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a organisé une session spéciale intitulée "Système de couverture des maladies professionnelles au Maroc et perspectives du marché international", en marge du 34^{ème} congrès de la Commission Internationale de la Santé au Travail (ICOH).

Animée par M. Bachir BADDU, Vice-Président Délégué de la FMA, cette session a réuni des experts éminents pour discuter des défis, des opportunités et des prérequis de l'instauration de l'obligation d'assurance contre les maladies professionnelles. Les intervenants ont également discuté du rôle des assureurs dans la couverture de ces maladies, des enseignements à tirer du système marocain, ainsi que des enjeux et des perspectives inhérents aux systèmes de listes de maladies professionnelles.

Future Of Work Forum Africa : Bachir Baddou aborde la transformation des métiers en Afrique



Dans le cadre de la première édition du Future Of Work Forum Africa, M. Bachir BADDU, Vice-Président Délégué de la Fédération Marocaine de l'Assurance, a abordé l'évolution des écosystèmes et des métiers en Afrique, soulignant l'impact de la digitalisation dans des secteurs clés tels que l'assurance, l'automobile et le tourisme, et son rôle dans l'émergence de nouveaux métiers.

La Fédération Marocaine de l'Assurance promeut l'expertise marocaine lors de la 50^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA



Lors de la 50^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) tenue du 1^{er} au 5 juin à Windhoek, en Namibie, la Fédération Marocaine de l'Assurance, représentée par son Directeur Général, M. Salaheddine AJI, a partagé l'expérience marocaine en matière de réglementation de l'assurance, en soulignant les avancées réalisées dans le renforcement de la résilience et de l'inclusion, en évoquant notamment la mise en place du régime des risques catastrophiques, de la micro-assurance et de l'assurance Takaful au Maroc.

En sa qualité de membre du Comité Exécutif du Comité Vie de l'OAA, M. AJI a également pris part au Séminaire Vie, axé sur l'intégration et l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le secteur de l'assurance-vie. Cette participation a permis de partager l'expertise marocaine en la matière et de discuter des défis communs auxquels font face les assureurs africains.

L'expertise marocaine appelée sur la scène internationale

M. Bachir BADDOU, Vice-Président Délégué de la Fédération Marocaine de l'Assurance et membre du Comité exécutif de la Global Federation of Insurance Associations (GFIA), a été convié à prendre part à la conférence ReFocus 2024 qui s'est tenue cette année à Las Vegas.

Cet événement majeur, organisé conjointement par la Society of Actuaries et l'American Council of Life Insurers (ACLI), a réuni des leaders du secteur de l'assurance-vie et de la réassurance d'Amérique du Nord.

Cette invitation prestigieuse souligne l'excellente relation qu'entretient la FMA avec ses homologues américains et à leur tête Susan NELLY, Présidente de l'ACLI.



Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance : la FMA et l'EIA signent une convention de coopération

À l'occasion de la 10^{ème} édition du Rendez-Vous de Casablanca de l'Assurance, la Fédération Marocaine de l'Assurance et l'Emirates Insurance Association ont procédé à la signature d'une convention de coopération technique portant sur le partage d'expériences, ainsi que d'autres actions qui ont pour vocation d'améliorer le secteur de l'assurance au Maroc et aux Emirats Arabes Unis.



Casablanca accueille la conférence régionale de la Global Money Week 2024

La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part à la conférence régionale de la Global Money Week 2024, organisée par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, Aflatoun International et Visa. L'événement a mis en lumière l'importance de l'éducation financière pour les jeunes.

Lors d'une session dédiée aux acteurs bancaires, assurantiels et de la microfinance, la Fédération a partagé ses meilleures pratiques et expériences, réaffirmant son engagement à soutenir la Fondation dans la promotion de l'éducation financière.

Assemblée Générale de la GFIA : un nouveau Vice-Président élu

Le Vice-Président Délégué de la Fédération Marocaine de l'Assurance, M. Bachir BADDOU, a eu le plaisir de participer à l'Assemblée Générale du Comité Exécutif de la GFIA à Helsinki. Celle-ci a été marquée par l'élection de Stephen Frank à la vice-présidence de la Global Federation of Insurance Associations.



La Fédération Marocaine de l'Assurance renforce sa coopération régionale

La Fédération Marocaine de l'Assurance a reçu récemment une délégation de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances de la République Démocratique du Congo dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques et de partage d'expériences sur les principaux chantiers qui marquent le secteur assurantiel marocain.



Un partenariat quadripartite pour renforcer la lutte contre la fraude à l'identité

La Fédération Marocaine de l'Assurance a signé une convention-cadre avec la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), ainsi que la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à caractère Personnel (CNDP), en vue de renforcer la coordination entre les parties pour lutter contre la fraude à l'identité et promouvoir la digitalisation des services d'assurance, à travers un nouveau système d'identification basé sur la plateforme de tiers de confiance nationale de la DGSN.



acaps

هيئة مراقبة التأمينات و الاحتياط الاجتماعي
الهيئة المغربية للتحكم في التأمينات والتأمين الاجتماعي
Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

La Fédération Marocaine de l'Assurance consolide sa position sur la scène internationale

Membre des Comités Exécutifs de l'African Insurance Organisation (AIO) et de la Global Federation of Insurance Associations (GFIA), la Fédération Marocaine de l'Assurance consolide sa position sur la scène internationale, à la suite de la récente élection de son Directeur Général, M. Salaheddine AJI, au sein du Comité Exécutif de la General Arab Insurance Federation (GAIF).

Le Maroc partage son expérience en matière de couverture des risques catastrophiques



La Fédération Marocaine de l'Assurance, représentée par son Directeur Général, M. Salaheddine AJI, a eu le privilège de participer à la 34^{ème} conférence de la General Arab Insurance Federation (GAIF) à Mascate, Oman.

L'événement qui a accueilli près de 2000 participants de divers pays arabes a été l'occasion de partager l'expérience du Royaume en matière de couverture des conséquences des événements catastrophiques, notamment les enseignements tirés de la gestion du séisme d'Al Haouz en septembre dernier.

CHIFFRES CLÉS

Le secteur marocain de l'assurance au titre de l'exercice 2023

En 2023, le secteur de l'assurance marocain a maintenu une trajectoire de développement soutenu. Les primes émises totales ont enregistré une progression de 4,1%, affichant une évolution de +2,0% pour les assurances vie et capitalisation et de + 6,0% pour les assurances non-vie.



56 757

Millions de dirhams

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



30 845

Millions de dirhams

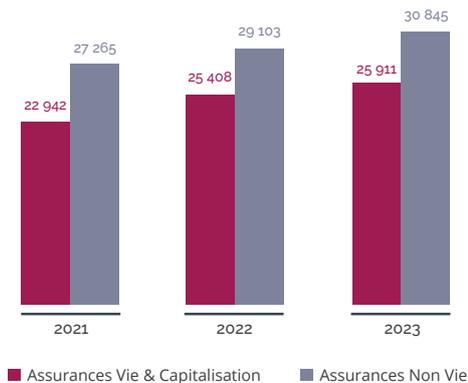
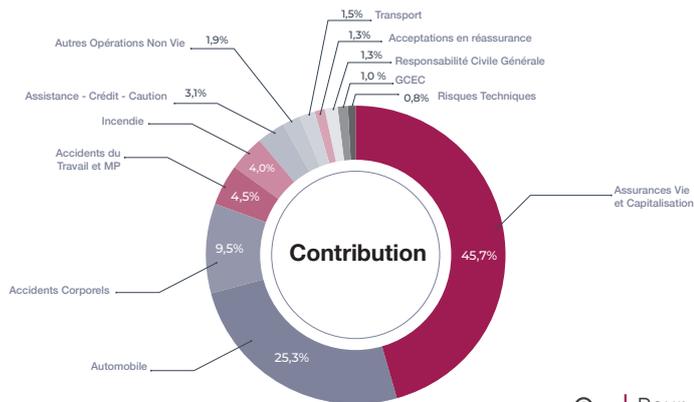
ASSURANCES NON VIE



25 911

Millions de dirhams

ASSURANCES VIE & CAPITALISATION



Pour consulter la situation liminaire du secteur marocain des assurances au titre de l'exercice 2023.

[Cliquez ici](#)

METIERS DE L'ASSURANCE

Zoom sur l'actuaire en assurance

L'actuaire incarne un pilier essentiel de la gestion des risques et de la modélisation financière au sein des entreprises d'assurance. Chargé de concevoir et d'ajuster les contrats d'assurance, il déploie une expertise pointue pour évaluer avec précision les risques encourus par l'entreprise.

Son objectif premier est de maîtriser l'aléatoire, de minimiser les pertes financières et de maximiser les bénéfices, assurant ainsi la stabilité financière de l'entreprise d'assurance.

Formation

Pour devenir actuaire, il est indispensable de suivre un cursus académique approfondi, généralement de niveau Bac+5, axé sur les domaines des mathématiques, des statistiques ou de l'économie.

Cette formation rigoureuse est dispensée dans des établissements spécialisés, des universités renommées ou des grandes écoles de commerce, où les étudiants acquièrent une expertise en modélisation financière, évaluation des risques et réglementation en assurance.

Des stages pratiques en entreprise sont souvent intégrés au programme de formation, offrant aux futurs actuaires une expérience concrète et valorisante dans leur domaine d'expertise.

Missions principales



Participer à la conception technique des produits d'assurances



Mettre au point les règles et outils de tarification adaptés à chaque catégorie de risques



Définir les conditions nécessaires à la rentabilité technique et financière des contrats



Conseiller et accompagner techniquement les équipes chargées de la souscription et de la commercialisation des produits.

AGENDA

■ CONFERENCE ANNUELLE DE L'IUMI

L'International Union of Marine Insurance (IUMI) prévoit sa Conférence Annuelle en 2024 du 15 au 18 septembre à Berlin, en Allemagne.

L'IUMI joue un rôle essentiel en réunissant des professionnels de l'assurance maritime du monde entier. Cette conférence annuelle offre une plateforme importante pour le partage d'informations, la discussion sur les développements récents dans le secteur de l'assurance maritime, ainsi que la promotion de la coopération et de la collaboration entre les membres de l'industrie.

Inscription



Du 15 au 18 septembre 2024

■ FORUM ANNUEL DE L'ASSURANCE DU GOLFE

Le 19^{ème} forum annuel de l'assurance du Golfe se tiendra les 15 et 16 octobre 2024 à Dubaï, Emirats arabes unis. Organisée par la Gulf Insurance Federation (GIF), cette édition a pour thème "Inondations récentes dans la zone CCG et paysage de la perturbation numérique".

Inscription



15 et 16 octobre 2024

■ RENDEZ-VOUS DE SHARM EL SHEIKH

La 6^{ème} édition du Rendez-Vous de Sharm El Sheikh, rencontre annuelle organisée par la fédération égyptienne des assurances (IFE) se tiendra du 9 au 11 novembre 2024 au Rixos Premium Seagate, Sharm El Sheikh, Egypte.

Inscription



Du 9 au 11 novembre 2024



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Plus d'actualités sur le secteur des assurances
et de réassurance au Maroc sur notre site web :
www.fma.org.ma

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :

 facebook.com/FMA.ASSURANCE

 linkedin.com/company/fmamaroc

 instagram.com/fma_maroc/

 twitter.com/FMA_MAROC

 youtube.com/@fmamaroc